

# DÉCLARATION de POLITIQUE

**INFRABEL**  
Right On Track



**Sécurité • Security • Qualité • Ponctualité • Environnement • Intégrité • Continuité**

La **sécurité** reste la priorité absolue d'Infrabel. Dans le cadre de la politique d'entreprise, le comité de direction d'Infrabel souhaite tendre vers une infrastructure sûre et durable, ainsi que vers une prestation de service anticipative, répondant aux attentes de la clientèle, dans le cadre légal fixé et dans le respect du bien-être de tous les collaborateurs, tout en prêtant attention à l'environnement et au maintien de l'équilibre financier.

## LA POLITIQUE D'ENTREPRISE

La politique est définie, soutenue et menée afin de maîtriser, prévoir et réduire au minimum les risques de l'exploitation. Infrabel prend donc toutes les mesures appropriées pour détecter et réduire en permanence les risques dans les domaines suivants:

- la sécurité des utilisateurs, des tiers, des installations, des biens et du matériel
- le bien-être au travail des collaborateurs et des tiers
- la protection des personnes, des informations, des biens et des installations
- la qualité, la ponctualité et la continuité des assets et de la prestation de service
- l'intégrité des collaborateurs et de l'organisation
- la protection de l'environnement au sujet des activités, produits, services et assets.

Infrabel et chaque collaborateur s'engagent à respecter les engagements ci-dessous dans le cadre de toutes leurs activités:

- améliorer la sécurité et le bien-être au travail
- viser la protection des personnes, des informations, des biens et des installations
- améliorer la qualité et la ponctualité des assets et de la prestation de service
- assurer la continuité des assets et de la prestation de service
- faire du travail intègre une priorité
- préserver l'environnement
- intégrer l'évolution de la législation européenne, fédérale, régionale et communale dans la gestion d'entreprise
- stimuler le progrès et le développement technique, organisationnel et humain
- suivre systématiquement les processus d'entreprise et les activités liées, analyser les incidents, adapter si nécessaire et encourager le retour d'expérience
- garantir la confidentialité de toutes les informations d'entreprise.

La politique implique une mission permanente d'amélioration afin de renforcer la position d'Infrabel en tant que l'un des gestionnaires d'infrastructure européens les plus sûrs, qualitatifs, écologiques et intègres.

*Cette déclaration de politique, approuvée par le comité de direction, sera communiquée à tous les collaborateurs d'Infrabel, toutes les entreprises ferroviaires, ainsi qu'aux autres stakeholders.*

Le 7 juillet 2016,

Luc Lallemand  
CEO Infrabel

Ann Billiau  
Director I-TMS

Luc Vansteenkiste  
Director I-AM

Dirk Demuyne  
Director I-B

## LES GRANDS PRINCIPES

- Tous les efforts raisonnables doivent être fournis pour exécuter les plans stratégiques définis par Infrabel, atteindre les objectifs qui y sont liés, et réduire tous les risques relatifs à la sécurité, la security, la qualité, la ponctualité, l'environnement, l'intégrité et la continuité, tout en tenant compte des politiques prônées au niveau européen et national. Chaque responsable hiérarchique en assure une surveillance permanente, soutient ses collaborateurs dans cette conscientisation lors de l'exécution de leurs tâches, fournit un feed-back adapté et prend au plus vite les mesures préventives et correctrices nécessaires.
- En ce qui concerne l'approche sécurité et security, une attention toute particulière sera accordée à une approche intégrale et préventive des menaces externes, par le renforcement de la politique de prévention, le contact avec les organisations locales, et la mise en place d'un échange d'information performant.
- La culture de sécurité et l'organisation apprenante au sein de l'entreprise sont constamment renforcées, par tous, tous les jours.
- Infrabel s'engage à concrétiser son engagement sociétal en trouvant le bon équilibre entre les intérêts sociétaux, écologiques et économiques, et les attentes des collaborateurs et des stakeholders.

## LES MOYENS

Le comité de direction d'Infrabel veille à ce que le système intégré de gestion des risques soit élaboré, appliqué et actualisé. Ce système de gestion est basé sur les domaines à risques associés aux priorités de l'entreprise et se compose de processus contenant les piliers suivants:

- contexte: mission, vision et objectifs
- leadership: responsabilités, compétences et tâches
- planning: engagement à gérer les risques avec tous les stakeholders internes et externes
- support: renforcement continu des connaissances et compétences, mise à disposition des moyens adaptés, maintien des assets
- exécution: documentation et enregistrements des tâches de processus
- performance: mesures, auto-évaluation et maturité
- amélioration continue.